

QUELLE COMPOSTIERE POUR MON JARDIN ?

LE FÛT pour un jardin de moins de 3 ares.



Emplacement : endroit ensoleillé, posé sur des dalles espacées de +/- 2 cm. Les parois opaques et sombres absorbent la chaleur du soleil et la restituent aux matières organiques en évitant le dessèchement du contenu du fût.

Remplissage : commencez par du broyat de branches puis mélangez les déchets verts et bruns.

Toujours bien aérer.

Terminez par une couche de broyat.

★ **Après 6 mois, le compost est mûr et prêt à l'emploi. Prélevez-le par la trappe à la base du fût.**

LE SILO OU LE BAC pour un jardin de 3 à 10 ares.



Emplacement : à l'ombre et à l'abri du vent, sur un sol nouvellement labouré. Deux bacs d'1m3 sans fond récoltent les déchets.

Remplissage : commencez par du broyat de branches puis mélangez les déchets verts et bruns.

Aérez et arrosez entre chaque couche.

Terminez par une couche de broyat.

Après 3 mois, le contenu du 1er bac est transvasé dans le 2ème bac en mélangeant correctement.

On remplit à nouveau le 1er bac.

★ **Après 6 mois, le compost du 2ème bac est mûr et prêt à l'emploi.**

LE TAS pour un jardin de plus de 10 ares.



Emplacement : à l'ombre et à l'abri du vent, à même le sol.

Remplissage : mélangez les déchets verts et bruns.

Arrosez entre chaque couche et retournez le tas en l'avancant de 60cm, tous les 2 à 3 mois.

Terminez par une couche de broyat.

★ **Après 6 mois à 1 an, le compost est mûr et prêt à l'emploi.**

LE VERMICOMPOST si je n'ai pas de jardin.



Emplacement : endroit sombre et à l'abri du gel. Température de 15 à 25°C.

Remplissage : déposez du papier journal finement découpé et humide et les déchets de cuisine aux 4 coins du 1er bac. Placez les vers (*Eisenia foetida*).

Quand le bac est rempli, superposez un 2ème bac et y déposer un peu de matière du 1er bac.

Maintenir un degré d'humidité pour le développement des vers qui assurent l'aération du compost.

★ **Après 5 mois dans le bac de démarrage, le compost est prêt à l'emploi.**

★ **Après 3 mois, on peut récolter du jus en ouvrant le robinet. Dilué 10 fois, il sert d'engrais pour les plantes.**

Le tri à la source est indispensable pour que le recyclage et la valorisation des déchets soient réalisables. Accordez-y une réelle importance !!!

Aujourd'hui, plastiques, verres, papiers, cartons, métaux... sont recyclés.

😊 le **gazon** coupé court régulièrement peut être laissé sur la pelouse (mulching). Il se décompose et est alors un bon engrais qui freine l'invasion des mousses.

😊 les **cendres** du feu de bois sont un excellent engrais. Eliminez-les en les épandant sur le jardin : 1kg/10m². Une bande de cendre autour des plantes dissuade les limaces et escargots qui s'y engluent et se dessèchent.

Attention : ne jamais utiliser les cendres de charbon car elles contiennent du soufre. Elles se recyclent.

PRIME A L'ACHAT D'UNE COMPOSTIERE

Tout habitant de Waterloo peut obtenir une prime de 15€ à l'achat d'une compostière ou d'un bac à compost dans le magasin de son choix.

Ce montant est accordé sur base de la facture introduite dans les 3 mois de l'achat. Le formulaire à compléter est disponible auprès du service Eco-conseil.

La prime est renouvelable après une période de 5 ans.

Sur internet : www.brabantwallon.be
www.waterloo.be/servicescommunaux/ecoconseil
www.waterloo.be/developpementdurable



Ne pas jeter sur la voie publique

Juillet 2015



WATERLOO

ECHÉVINAT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Composter les déchets organiques !

« La production de déchets organiques reste un problème majeur de notre société.

Le compostage est une réponse simple et bénéfique pour nous et pour la nature.

Épandre le compost, c'est rendre à la nature une partie des richesses qu'elle nous a offerts.

Je compte sur vous ! ».

Cédric TUMELAIRE

Echevin du Développement Durable

Cedric.Tumelaire@waterloo.be

0473/25.63.23

Soucieux de sensibiliser la population à la nécessité de protéger l'environnement, l'échevin du Développement Durable, Cédric TUMELAIRE, vous invite à découvrir ce livret qui se veut être un outil informatif.

Le Développement Durable est un mode de développement veillant au respect de l'environnement par une utilisation raisonnée des ressources naturelles afin de les ménager à long terme.

Le Développement Durable regroupe trois domaines indissociables : économique, social et environnemental.

Les préoccupations environnementales majeures interviennent notamment dans la gestion des déchets organiques. Chacun de nos gestes a un impact en terme de protection de l'environnement.

Se débarrasser des déchets organiques ménagers, des déchets verts et bruns si vous avez un jardin reste pénible et représente un coût financier non négligeable.

Il existe une solution simple et peu coûteuse : le compostage. Le compostage est facile et ne nécessite pas d'outillage particulier et coûteux.

Changeons légèrement nos habitudes et consacrons +/- 3 minutes par jour à la gestion de nos déchets ménagers et de jardin afin que ceux-ci ne quittent plus leur lieu de production.

La possibilité de rétablir le cycle naturel de la matière organique s'offre à nous en épandant au printemps notre compost pour fertiliser la terre ou améliorer la structure du sol, l'aérer et garder l'humidité.

Le compost peut être utilisé comme terreau dans les jardinières (1/3 compost-2/3 terreau de commerce).

Le compostage est un moyen précieux de gestion durable de notre environnement.

LE COMPOSTAGE est un procédé naturel qui transforme, grâce à l'oxygène, la matière organique en une substance foncée, brun noirâtre, aérée qui ressemble à de la terre.

Le compost ou humus ainsi obtenu contient des organismes vivants et des minéraux.

Ces organismes vivants sont des agents naturels. Ils décomposent les substances organiques (résidus d'origine végétale ou animale).

Le compost est un excellent amendement. Il possède une forte concentration en matières organiques et contient beaucoup de nutriments qui améliorent la croissance des végétaux.

Un compost de qualité est aéré, diffuse une agréable odeur de bois, n'est pas acide et ne contient pas de germes pathogènes.



COMMENT COMPOSTER ?

- Toujours composter dans un fût, un silo ou sur un tas bien aéré. L'air doit atteindre les déchets pour éviter les mauvaises odeurs. Mélangez régulièrement votre compost à l'aide de la tige d'aération en retournant le tout.
 - Alternez les déchets « verts et humides » : (reste de nourritures, fleurs séchées..) et les déchets « bruns et secs » : (feuilles mortes, branchages...).
 - Le tas de déchets organiques à composter sera en contact avec la terre pour permettre aux vers de terre et organismes décomposeurs de coloniser le compost. Seul un fût sera placé sur des dalles.
 - Ajouter les matières à composter en petites quantités et détaillées en petits morceaux.
 - Le compost doit être humide (comme une éponge pressée) mais pas trop.
- Placé près de votre habitation, vous l'utiliserez plus !**

QUE COMPOSTER ?

Les déchets de « type verts »

- Épluchures de légumes et de fruits et les restes de repas
- Filtres à café, marc et sachets de thé
- Coquilles d'œufs et de noix concassées
- Coquilles de moules, carapaces de crustacés concassées
- Plantes et fleurs fanées ou séchées
- Restes de récolte du potager

Avec précaution

- Plantes montées en graines, malades ou traitées aux pesticides
- Litières biodégradables d'animaux domestiques
- Os et déchets d'animaux pilés préalablement
- Coupes de gazon préalablement séché et en petite quantité

Les déchets de « type bruns »

- Paille et foin
- Copeaux, sciures
- Branchages broyés
- Feuilles mortes
- Feuilles de papier journal
- Cartons découpés en morceaux
- Essuie-tout, serviettes, mouchoirs usagés, papiers non colorés
- Cheveux, poils et plumes en très fines couches

Les matières non compostables

- Bouchons de liège, matières plastiques et synthétiques
- Langes jetables - Périodiques illustrés
- Verres et métaux - Cendres de charbon, huiles et graisses
- Terre, sable et poussières d'aspirateurs



Le froid empêche la mise en route du processus de compostage. Ne lancez pas un compostage quand il gèle.

L'eau en abondance refroidit le mélange, tue les micro-organismes et emporte les substances nutritives. Protégez votre compost de la pluie.

3 règles de base

- **Mélanger** : maintenir l'équilibre entre la quantité de déchets verts et de déchets bruns
- **Aérer** : une bonne aération favorise le processus du compostage, l'activité des micro-organismes et évite les odeurs
- **Humidifier** : retourner et arroser le compost s'il est trop sec. S'il est trop humide, retourner et ajouter des déchets bruns.

LES GUIDES COMPOSTEURS sont des bénévoles formés par le Comité Jean Pain. Notre équipe dynamique est à votre entière disposition pour vous aider à acquérir les bonnes pratiques afin de réaliser votre compostage à domicile.

N'hésitez pas à leur demander conseil en envoyant vos questions à ecoconseil@waterloo.eu ou en téléphonant au **02/352.99.94**

www.waterlootv.be : les guides composteurs